

TP2000/16

L'IDÉE DU PÉCHÉ ORIGINAL

PAR

M. SALOMON REINACH

Membre de l'Institut

Bibliothèque Maison de l'Orient



139466

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, rue Bonaparte (VI^e)

—
1908



L'IDÉE DU PÉCHÉ ORIGINEL

Extrait de la *Bibliothèque de vulgarisation*
du Musée Guimet, t. XXVIII, 1908.

L'IDÉE DU PÉCHÉ ORIGINAL

PAR

M. SALOMON REINACH

Membre de l'Institut

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, rue Bonaparte (VI^e)

—
1908

L'IDÉE DU PÉCHÉ ORIGINEL

PAR

M. SALOMON REINACH

Membre de l'Institut

Mesdames, Messieurs,

Les Grecs racontaient une jolie histoire, dont les variantes sont nombreuses, mais qui, sous sa forme primitive, paraît s'être présentée à peu près ainsi. Un jour les dieux de l'Olympe façonnèrent, avec de l'argile, une jeune fille qui fut nommée *Pandore*, mot qui renferme deux éléments signifiant « tous les dons », parce que les dieux lui témoignèrent à l'envi leur bonté et s'efforcèrent de la rendre belle et attrayante. Jupiter lui fit présent d'un coffret avec défense de jamais l'ouvrir. Mais Pandore, comme les jeunes filles de nos contes, était curieuse autant que belle; à peine descendue parmi les hommes qui la courtisent et l'admirent, elle soulève le couvercle fatal. Tous les

biens que Jupiter avait accumulés dans la boîte reprirent leur vol vers l'Olympe; l'espérance seule resta au fond. De ce jour l'humanité dut peiner et souffrir, travailler la terre à la sueur de son front, lutter contre les maladies et les caprices des saisons; il ne lui resta, pour se consoler, que l'espérance. Aussi la femme fut-elle considérée comme la source de tous les maux, parce que sa curiosité indocile avait privé l'humanité naissante de tous les biens.

Remarquons que Jupiter a défendu à Pandore d'ouvrir la boîte, mais il ne lui a pas dit pourquoi. C'est une interdiction sans motif rationnel, que le caprice seul du dieu semble dicter. De pareilles interdictions se rencontrent très souvent dans les fables de tous les pays et il en subsiste de semblables, même chez les peuples les plus civilisés, sous la forme de règles d'étiquette. Il y a des choses qui ne doivent pas se faire simplement parce qu'elles ne doivent pas se faire, par exemple de croiser son couteau et sa fourchette, ce qui ne gêne personne, mais est censé « porter malheur ». En Polynésie, ces interdictions non motivées s'appellent des *tabous*, désignation qui a conquis droit de cité dans nos langues. Il est très vraisemblable que toutes

les interdictions ont été à l'origine des *tabous*; celles qui semblèrent conformes à l'utilité sociale ou individuelle sont devenues des lois ou des règles de conduite; les autres ont disparu avec le progrès des mœurs ou ne survivent qu'à l'état de superstitions.

Il y a, dans le mythe de Pandore, deux éléments essentiels : d'une part, une tentative tout à fait naïve pour expliquer l'origine du mal; de l'autre, l'idée peu galante de la malfaisance du sexe féminin. Je ne vous donne pas cela pour quelque chose de très philosophique, mais c'est un conte divertissant et gracieux, bien digne des Grecs; et puis, comme disait Voltaire, une des plus belles qualités de ce conte-là, c'est qu'on n'a jamais brûlé personne pour n'y avoir pas cru¹.

D'autres Grecs, des Grecs du Nord, Thraces et Thessaliens, voulant expliquer les misères qui pèsent sur l'humanité et auxquelles les animaux semblent échapper plus que les hom-

1. Voir Voltaire, éd. de Kehl, t. XXXII, p. 186 : « Rien n'est plus spirituel et plus agréable que le conte de Pandore et de sa boîte. Rien de plus enchanteur que cette origine de nos souffrances. Mais il y a quelque chose de bien plus estimable encore dans l'historiette de Pandore : c'est qu'il ne fut jamais ordonné d'y croire. »

mes, racontaient une histoire moins aimable, un conte mystique et sinistre, qui fut exploité par des prêtres charlatans et fit une extraordinaire fortune. Les premiers hommes furent les Titans, fils de la Terre et du Ciel étoilé, de Gæa et d'Ouranos; c'étaient des êtres brutaux et avides de sang. Or, il arriva que Jupiter s'éprit de sa fille Proserpine et que de cette union incestueuse naquit Zagreus, que le roi des dieux fit élever secrètement sur la terre. Les Titans, excités par Junon, l'épouse légitime de Jupiter, s'approchèrent de l'enfant, le gagnèrent par des cadeaux et par des caresses et, quand ils eurent capté sa confiance, le déchirèrent en morceaux et le mangèrent tout cru. Son cœur seul leur échappa et, recueilli par Pallas Athéné, fut rapporté dans l'Olympe. Jupiter, irrité de ce crime, foudroya les Titans, dont les cendres donnèrent naissance aux hommes d'aujourd'hui. Quant au cœur de l'enfant, il lui rendit la vie sous une forme nouvelle et Zagreus devint Dionysos, le plus jeune et le plus beau des Olympiens.

Ici encore, j'élague beaucoup et je simplifie, car il n'y a pas, à proprement parler, une légende des Titans et de Zagreus; il y a plusieurs

légendes, en partie contradictoires, que les Grecs acceptaient telles quelles avec bonne humeur. Chez eux, point d'autorité dogmatique, de théologie sacerdotale, pour décider ce qui était la vérité parmi tant de fables; l'essentiel à leurs yeux, comme aux yeux de La Fontaine, était de conter et de bien conter.

Revenons au genre humain, né de la cendre des Titans. Comme les Titans, fils du Ciel et de la Terre, étaient d'origine divine, il y avait, dans leurs descendants humains, un élément céleste; mais le crime irrémissible des Titans, le meurtre du jeune dieu, châtié par la foudre de Zeus, y avait mêlé un élément vil et corrompu, représenté par le corps mortel et ses passions. L'âme divine était enfermée dans le corps comme dans une prison, dont elle devait chercher à se dégager pour retrouver, dans une vie meilleure, la pureté et la béatitude des Immortels. Il n'eût servi à rien de sortir de la vie terrestre par le suicide, car l'âme, insuffisamment purifiée, n'aurait pas trouvé accès auprès des dieux. D'où cette conception que la vie terrestre est un temps d'épreuves, au cours duquel l'homme doit s'efforcer de conquérir le droit de cité dans l'autre monde. Cette conquête n'est

possible que par la pratique de certaines vertus, rendues efficaces par des initiations mystiques, des sacrements, des cérémonies dont les prêtres ont le secret. L'effet de ces cérémonies, de ces initiations, est de diviniser l'homme, de l'assimiler au divin Zagreus, la victime des Titans, en même temps que d'apaiser la rancœur de Proserpine, mère de Zagreus et reine du monde infernal. Décrire ces rites, que nous connaissons d'ailleurs assez mal, m'entraînerait trop loin; ce que j'ai dit suffit à caractériser la doctrine essentielle d'une philosophie et d'une théosophie populaire qui trouva, sous des formes diverses, de très nombreux adeptes dans le monde antique. On en attribuait l'invention à un barde mystérieux, Orphée, plus ancien qu'Homère, qui avait été déchiré tout vif comme Zagreus et avait ressuscité à l'état de demi-dieu. De longs poèmes circulaient sous son nom. Nous en avons conservé peu de chose, mais nous savons qu'ils frappèrent les Pères de l'Eglise par leur conformité avec les enseignements du christianisme. On alla jusqu'à dire qu'Orphée avait été le disciple de Moïse et à voir en lui un précurseur de Jésus. Aussi, de tous les personnages de la fable païenne, c'est le

seul qui ait trouvé grâce aux yeux des premiers chrétiens; l'image d'Orphée, entouré des animaux qu'il charme en jouant de la lyre, paraît plusieurs fois dans les peintures des catacombes où il est assimilé au Bon Pasteur.

Vous voyez que l'orphisme enseignait très nettement une doctrine du péché originel¹. Chaque homme apportait, en naissant, une tache due à son ascendance, une part de responsabilité dans le déicide commis par les Titans. La rédemption ne pouvait lui être assurée que par des rites qui le faisaient participer à la vie divine et par la récitation de formules qui devenaient sa sauvegarde après la mort. D'heureuses découvertes, faites au XIX^e siècle, nous ont appris quelques-unes de ces formules. On en a recueilli, à l'état plus ou moins fragmentaire, gravées sur des tablettes d'or dans des sépultures de l'Italie méridionale et de la Crète. La plus complète est comme un aide-mémoire pour le mort dans son voyage d'outre-tombe: « A gauche de la maison d'Hadès tu trouveras une source et, auprès d'elle, un cyprès blanc. Garde-toi d'approcher de cette source-là; mais tu en trouveras une autre près

1. Cf. *Cultes, mythes et religions*, t. II, p. 75 et suiv.

du lac de Mémoire, avec des gardiens devant elle. Dis-leur : « Je suis un fils de la Terre et du Ciel étoilé; mais je suis pourtant de race céleste, vous le savez bien. Je suis consumé de soif et je meurs. Donnez-moi vite de l'eau fraîche qui coule du lac de Mémoire. » Et alors, d'eux-mêmes, les gardiens te donneront à boire de cette source, et sitôt après tu régneras parmi les héros. »

Notez que le mort dit aux gardiens de la source bienheureuse qu'il est le fils de la Terre et du Ciel, c'est-à-dire qu'il est né de la cendre des Titans déicides, mais qu'il ajoute : « Je suis pourtant de race céleste. » Qu'est-ce à dire, sinon qu'il a dépouillé le vieil homme, l'homme titanique, pour redevenir uniquement un fils des dieux? Les gardiens ne lui demandent pas autre chose : il suffit qu'il prononce la formule convenue, le mot de passe, que les prêtres orphiques, moyennant finances, lui avaient communiqué dans le secret de l'initiation.

La philosophie grecque, comme l'épopée grecque, comme la lyrique grecque, n'a pas été créée de toutes pièces par des hommes de génie; elle a puisé dans le trésor des conceptions populaires; elle les a épurées par le rationa-

lisme ou spiritualisées par l'abstraction. On a souvent reproché, de nos jours, à la philosophie d'être une servante de la théologie, *ancilla theologiæ* ; cela n'est pas vrai seulement du spiritualisme cousinien, enseigné dans les écoles au XIX^e siècle. Toutes les philosophies ont eu pour point de départ des croyances non pas philosophiques, mais théosophiques, qu'elles se sont efforcées, si l'on peut risquer cet anachronisme, de laïciser au creuset de la raison. L'orphisme grec eut pour expression philosophique le pythagorisme et pénétra aussi, tant directement que par l'enseignement de Pythagore, dans le corps des doctrines platoniciennes. Bien entendu, aucun philosophe n'enseigna que les maux de l'humanité avaient pour cause l'ouverture indiscrete d'un coffret ou le meurtre d'un jeune dieu par des Titans ; mais plusieurs s'inspirèrent de ces contes pour donner une formule philosophique à l'idée du péché originel, si commode pour justifier nos misères et pour apprendre à les supporter sans révolte¹. Suivant les uns, l'âme avait péché dans une vie précédente et ses souffrances étaient l'expiation de ses torts inconscients ; ainsi, pour chaque

1. Cf. Rohde, *Psyche*, p. 414, 453.

individu, la peine était mesurée à la gravité d'une faute antérieure et oubliée. D'autres admettaient que les âmes, parcelles de la grande âme divine, enfermées dans les liens du corps par le fait seul de la naissance, devaient s'acquitter du devoir par excellence en reconquérrant leur indépendance spirituelle¹. Un fragment obscur d'Anaximandre, philosophe de Milet vers 580 avant J.-C., est conçu en ces termes : « L'origine des choses est l'infini ; elles tendent à retourner là d'où elles viennent. Mais elles doivent d'abord subir une peine et un châtiment pour une iniquité commise dans l'ordre du temps². » On entrevoit ici la conception mystique d'une faute non spécifiée, commune à toutes les choses vivantes, qui les aurait fait tomber dans la condition misérable du fini, d'où elles doivent sortir, au prix de longues souffrances, pour rejoindre l'âme universelle dont elles émanent. La vie est une misère, parce qu'elle est une purification. Il y a des traces de la même doctrine dans Platon³, mais non dans Aristote, ni dans Épicure, ni dans les philosophes stoï-

1. Cic., *De Senect.*, 21.

2. Diels, *Vorsokratiker*, 1^{re} éd., p. 16.

3. Voir notamment *Cratyle*, p. 400 C ; *Phédon*, p. 62 B.

ciens. En revanche, elle a été adoptée par un philosophe chrétien du III^e siècle, Origène¹, suivant lequel le résultat du péché a été la précipitation des âmes dans des corps charnels, doctrine inconciliable avec l'Écriture Sainte et qu'Origène, dont l'orthodoxie fut toujours suspecte, dut emprunter à Platon et à d'autres philosophes orphisants.

En quoi consistait le péché aux yeux des philosophes qui ne pouvaient admettre le mythe enfantin du déicide, l'histoire de Zagreus? Peut-être ne s'expliquaient-ils pas à cet égard, concluant seulement de la souffrance humaine à une faute dont elle devait être le châtiement². Peut-être aussi faisaient-ils intervenir la concupiscence de la chair, si mystérieuse par le sentiment de tristesse et de remords qui en suit immédiatement la satisfaction. Ce qui me porte à croire que cette hypothèse a été émise dans l'antiquité, c'est qu'on la trouve chez des hérétiques chrétiens des premiers siècles qui se rattachent à des sectes mal connues de la philosophie païenne. L'idée de la précipitation

1. Origène, *Des Principes*, I, 7; III, 1 et 5. Cette doctrine séduisit saint Augustin (*De Genesi contra Manichæos*, II, 32).

2. Cf. Rohde, *Psyche*, p. 419.

des âmes dans les corps impliquait presque nécessairement que l'on attachât celle de péché à l'acte qui permet aux âmes de revêtir un corps. Mais, jusqu'à présent, les textes littéraires n'ont fourni aucun témoignage décisif à ce sujet.

En somme, dans l'antiquité grecque, la doctrine du péché originel est essentiellement populaire et orphique; à ce titre, elle était très répandue, mais surtout dans les couches inférieures de la population. Le grand tort des anciens, des Grecs et des Romains cultivés, est d'avoir presque complètement négligé ces couches inférieures et de n'avoir rien fait pour les éclairer. Or, les classes dirigeantes, décimées par les révolutions, par les guerres, par la faiblesse croissante de leur natalité, étaient appelées à disparaître ou à se recruter de plus en plus par le bas. Le jour arriva où leur force d'assimilation devint insuffisante et où les idées les moins rationnelles, les conceptions *a priori* les plus puériles gagnèrent les rangs élevés de la société. Le même phénomène se produisit dans le domaine des langues; le jargon des esclaves prit le dessus sur les parlars littéraires et c'est ce jargon qui, dans l'occident de l'Eu-

rope, a donné naissance aux langues romanes. Le rationalisme éclairé d'un Cicéron ou d'un Sénèque fut oublié comme leur beau langage et une religion nouvelle, sœur de l'orphisme, mit en honneur, jusque dans le palais des Césars à Rome, les superstitions qu'ils méprisaient.

Il n'est pas encore prouvé, mais il est extrêmement vraisemblable que la Babylonie, la Syrie, la Phénicie connurent très anciennement un groupe de contes populaires relatifs à la création du monde, à la désobéissance du premier homme et au déluge. Pour la création et le déluge, la certitude est absolue, depuis qu'on a déchiffré des récits de ces événements sur des tablettes cunéiformes; le texte assyrien du récit de la chute manque encore, mais il est probable qu'on ne tardera pas à le découvrir. Toutefois, dans l'état actuel de nos connaissances, le texte biblique du troisième chapitre de la *Genèse* est le seul dont nous puissions faire état. Ce document, par les éléments qu'il met en œuvre, remonte à une haute antiquité. Il y est question d'un dieu qui se promène pour prendre le frais, de deux arbres magiques, d'un serpent qui parle; ce sont là comme des

fossiles qui attestent le caractère primitif du terrain où ils se sont pétrifiés. Mais, avant de l'étudier en détail, il faut présenter une observation essentielle. Tout le monde sait ou devrait savoir aujourd'hui que les chapitres de la *Genèse* où il est question de l'humanité avant le déluge se composent de deux textes non pas fondus, mais comme entrelacés, caractérisés par l'emploi de deux vocables différents pour désigner l'Éternel. On a pu isoler chacun de ces textes et obtenir ainsi deux récits qui se suivent sans lacune et qui ne sont pas d'accord¹. Suivant le premier, dit *élohiste*, parce que Dieu y est appelé du nom pluriel *Elohim*, l'Éternel crée l'homme et la femme, comme les autres animaux mâles et femelles, et leur enjoint de croître et de multiplier; aucune mention de la création séparée d'Eve, du jardin d'Eden, de la désobéissance du premier couple, de son châtimement. Tous ces détails sont propres au second récit, dit *jéhoviste*, parce que Dieu y est appelé *Jéhovah* ou *Jahvéh*. Ce récit nous intéresse seul ici, mais on voit qu'il représente une tradition particulière et non une tradition générale du peuple hébreu.

1. Les deux textes sont reproduits par Lenormant, *Les origines de l'histoire*, t. I, p. 1-18.

Jahvéh a placé l'homme dans un beau jardin bien planté et lui a permis de manger de tous les fruits, sauf de celui de l'arbre de la science, « car au jour que tu en mangeras, lui dit-il, tu mourras ». Puis il a donné à l'homme une compagne et celle-ci est entrée en conversation avec le serpent « rusé par-dessus tous les animaux des champs ». Le serpent lui conseille de manger du fruit de l'arbre interdit; elle en prend et en donne à l'homme. Sur quoi les yeux de tous les deux s'ouvrirent et, connaissant qu'ils étaient nus, ils se firent des ceintures de feuilles de figuier. Jahvéh admonesta les coupables et leur distribua des peines qui, dans la pensée du rédacteur, valent évidemment pour leur descendance comme pour eux-mêmes; le serpent, lui aussi, est condamné à marcher sur le ventre et à manger de la poussière. Enfin, il fait à l'homme et à la femme des tuniques de peaux et les expulse du jardin.

Critiquer, au point de vue de la vraisemblance, un récit comme celui-là serait faire œuvre de mauvaise critique; il est peut-être plus contraire encore à la méthode scientifique d'y vouloir découvrir des allégories, comme s'il y avait jamais d'allégories dans les contes en

dehors de celles que nous y introduisons. Mais il est utile de montrer que le court récit jéhoviste de la chute contient des contradictions et des incohérences si graves qu'on ne saurait le considérer comme d'une seule venue. C'est là une vérité évidente, mais dont beaucoup de savants, faute d'y avoir suffisamment réfléchi, ne paraissent pas s'être encore avisés.

Dieu a dit à l'homme : « Ne mange pas de tel fruit ou tu mourras. » Cela signifie, et cela peut seulement signifier, « tu mourras sur-le-champ », punition fréquente, dans toutes les littératures, de la violation d'une interdiction religieuse, d'un *tabou*. Il devait donc y avoir une forme de la légende où le premier homme était frappé de mort pour avoir désobéi. Dans la rédaction composite que nous possédons, non seulement l'homme ne meurt pas, mais il vit ensuite 120 ans suivant le texte jéhoviste, 930 ans suivant le texte élohiste (qui ignore complètement l'histoire de la chute). En outre, lorsque l'Eternel distribue des peines aux coupables, il ne dit nullement à Adam et à Eve qu'ils mourront un jour pour avoir péché, mais que l'homme travaillera, que la femme enfantera dans la douleur, etc. Enfin, si Dieu expulse le

premier couple du jardin d'Eden, ce n'est nullement, comme on le répète sans cesse, en punition de la faute commise. Le texte est là, clair comme le jour : « Et Jahvéh Elohim dit : Voilà, l'homme est devenu comme l'un de nous (c'est-à-dire comme l'un des dieux, trace évidente de polythéisme) pour la connaissance du bien et du mal ; mais maintenant (prenons garde) qu'il n'étende la main pour prendre de l'arbre de vie, mange et vive éternellement. » Donc, Jahvéh Elohim chasse Adam de crainte qu'il ne devienne son égal, et pas du tout pour le châtier d'avoir contrevenu à une défense. Ne demandons pas pourquoi Adam, avant d'être expulsé du jardin, n'avait pas encore mangé du fruit de l'arbre de vie qui, suivant le texte jéhoviste, était bien en vue, au milieu même de l'Eden. Il suffit de constater l'incohérence d'un récit qui débute par une menace de mort immédiate, non suivie d'effet, continue par le prononcé de peines parmi lesquelles la nécessité de mourir n'est pas spécifiée comme telle et se termine par l'expression d'une crainte de concurrence qui implique l'idée de rivalité, non celle de subordination. Après tant de siècles d'exégèse impuissante, tant d'efforts héroïques pour expliquer

ce qui est inexplicable, on peut conclure par où l'on aurait dû commencer et reconnaître que le récit jéhoviste nous est parvenu altéré, qu'il se compose d'éléments en partie contradictoires et que tout ce que puisse tenter une critique honnête, c'est de dégager ces éléments. Si le rédacteur de la *Genèse* telle que nous l'avons a cru pouvoir amalgamer dans un récit unique le texte élohiste et le texte jéhoviste, qui se contredisent et sont inconciliables, n'est-il pas vraisemblable, *a priori*, qu'il a opéré sur des textes déjà composites, produits de plusieurs synthèses analogues et antérieures ? A mon avis le texte jéhoviste contient les débris de plusieurs légendes, d'abord celle d'un *tabou* alimentaire que le premier homme a enfreint, ce qui a causé sa mort, puis de légendes que les mythologues appellent *étiologiques*, parce qu'elles ont pour but de répondre naïvement à des « pourquoi ? », d'expliquer les causes (*αιτιαί*) des phénomènes qui ont paru singuliers aux hommes. En l'espèce, les *pourquoi* auxquels répondaient ces contes sont les suivants : Pourquoi l'homme, à la différence des animaux des champs, doit-il travailler et peiner ? Pourquoi les hommes se couvrent-ils, alors que les animaux vont tout

nus ? Pourquoi les champs produisent-ils des herbes et des ronces ? Pourquoi le serpent rampe-t-il au lieu de marcher ? Pourquoi la femme enfante-t-elle dans la douleur ? Pourquoi est-elle sujette à des misères périodiques ? A cette dernière question répondent, comme je l'ai montré il y a quelques années, les paroles autrement inintelligibles de Dieu au serpent : « J'établirai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et sa race; celle-ci t'écrasera la tête et tu lui blesseras le talon. » La *tête* et le *talon* sont des additions d'un rédacteur qui ne comprenait plus; le mot de l'énigme nous est fourni par une croyance encore répandue, des campagnes de l'Europe aux îles de l'Océanie, que la blessure périodique de la femme résulte de la morsure insidieuse d'un serpent.

Il est donc évident qu'on dépasse la portée du texte lorsqu'on affirme que, d'après la *Genèse*, la faute d'Adam aurait introduit la mort dans le monde, comme lorsqu'on dit que Dieu avait créé l'homme pour ne pas mourir. Ces idées pouvaient être facilement extraites du troisième chapitre de la *Genèse*, mais on n'a pu les en tirer qu'en le lisant dans un esprit très différent de celui du rédacteur, en oubliant,

notamment, ou en laissant dans l'ombre la menace de mort immédiate et le sentiment de jalousie si naïvement prêté à l'Eternel.

Nous ignorons et nous ignorerons sans doute toujours quand l'histoire de la chute a été mise par écrit; mais toute l'Écriture Sainte est là pour prouver qu'elle n'a guère été prise au sérieux, du moins jusqu'au II^e siècle avant J.-C. Ni les chroniqueurs bibliques, ni les Prophètes, ni les Psalmistes n'y font la moindre allusion. Les quelques lignes où l'on a cru en trouver la trace disent tout autre chose et ne méritent même pas d'être discutées¹. Chez les auteurs des Psaumes, où l'idée du péché est si fortement sentie et exprimée, on s'attendrait à trouver non pas une, mais cent allusions au péché originel, à la faute de l'ancêtre de tous les hommes; or, on ne voit rien de la sorte et, en général, les noms d'Adam et d'Eve ne sont jamais prononcés dans les anciens livres bibliques qui font suite à la *Genèse*. Conclure de là que le récit jahvéiste est une composition tardive serait, je crois, se tromper lourdement, car les caractères en sont incontestablement très archaïques. Comparé aux

1. Job, xv, 14; Psaumes, I, 7.

Prophéties et aux Psaumes, ce récit n'est pas de la littérature postérieure, mais inférieure. On le connaissait à l'état de conte populaire, d'explication plus ou moins édifiante de certaines difficultés : on ne lui attribuait pas d'autorité religieuse. C'est assez dire qu'à l'époque des prophètes et des auteurs des Psaumes, les cinq livres dits de Moïse ne devaient pas exister dans l'état où la tradition nous les a transmis et avec le caractère sacré qu'ils ont revêtu.

Il n'en fut plus de même quand l'ensemble des écrits bibliques, rédigés à l'aide de documents anciens et de valeur inégale, commencèrent à être étudiés et expliqués dans les écoles juives. On se trouva en présence, peut-être dès le IV^e siècle avant notre ère, d'un récit de la création, amalgame de deux versions contradictoires et qu'il fallait accepter comme la parole même de Dieu. Plus de vingt siècles devaient s'écouler avant qu'un médecin français, Astruc, reconnût dans la *Genèse* la dualité des sources qui n'est plus aujourd'hui contestée par aucun savant. Jusque-là, on concilia, on expliqua tant bien que mal, on usa de l'allégorie, de mille ingénieux subterfuges ; on fit, en somme, de la théologie scolastique, parce que l'exégèse his-

torique et scientifique n'était pas née. Cependant le monde avait marché, les idées s'étaient transformées et avaient mûri; on ne pouvait plus accepter des contes enfantins sans essayer d'y découvrir un sens profond. Comme les classes populaires de la Grèce, peut-être même par l'effet de leur contact, les Juifs, sujets des Perses et des Macédoniens, étaient arrivés à l'idée mystique d'un péché originel, d'une faute primitive qui pesait sur l'humanité, qui avait déchainé sur elle le malheur et la mort. C'est dans ce sens que l'on commença à interpréter le texte jéhoviste, que personne ne pouvait ou n'osait encore distinguer du texte élohiste parallèle. Jésus, fils de Sira, vers 180 avant J.-C., écrit : « C'est avec la femme qu'a commencé le péché et c'est à cause d'elle que nous mourons¹. » Voilà, dans un livre relativement moderne de la Bible, la première allusion au récit jéhoviste de la *Genèse*. Puis, c'est le tour d'un juif alexandrin, l'auteur de la *Sapience*² : « Dieu, dit-il, n'a pas créé la mort et il ne prend pas plaisir au trépas des vivants. Il avait créé l'homme pour l'immortalité, l'ayant fait à

1. *Ecclésiastique*, xxv, 23.

2. *Sap.*, II, 23-24.

son image (notez que ce trait est seulement dans le texte élohiste et qu'il ne peut, par suite, être invoqué aujourd'hui, quand on veut tirer du récit jéhoviste de la chute l'idée de l'immortalité primitive accordée à l'homme). Mais par l'envie du Diable la mort est entrée dans le monde, etc. » L'auteur de ces lignes remarquables écrit « le Diable » et non « le serpent », bien qu'aucun texte de la Bible ne l'autorise à cette substitution et bien qu'il soit évident, dans la *Genèse*, que le serpent est un serpent, pas autre chose; mais un savant juif d'Alexandrie ne voulait plus voir dans le serpent d'Eden que l'Esprit du mal, analogue au mauvais principe, l'Ahriman de la religion des Perses. Au I^{er} siècle avant l'ère chrétienne, le livre d'Énoch, faisant allusion au même conte, remplace le serpent par l'ange Gabriel; c'est lui qui aurait séduit notre mère Eve¹. Ces textes, dont on pourrait rapprocher, comme l'a fait M. Israël Lévi dans un travail récent, d'autres passages d'écrivains juifs un peu antérieurs à l'ère chrétienne, tels que le IV^e livre d'Esdras²,

1. Énoch, vi-xi.

2. IV Esdras, vi, 46-48; cf. Israël Lévi, *Le péché originel dans les anciennes sources juives* (Paris, Leroux, 1907), et Renan, *Origines*, t. V, p. 349, 363.

ne laissent aucun doute sur le grand travail d'exégèse qui se poursuivait dans les écoles juives à l'époque alexandrine. Le récit de la chute était considéré dès lors comme faisant partie de l'enseignement divin sur les débuts de l'humanité, mais on ne le prenait plus à la lettre et l'on tendait à lui attribuer une portée philosophique, à y reconnaître l'explication, voilée sous des allégories, des origines de la souffrance et de la mort.

On s'étonne pourtant que l'histoire de la chute de l'homme soit ignorée de nos Evangiles, que pas une parole prêtée à Jésus ne mentionne Adam et Eve, ni leur désobéissance au Seigneur, ni leur châtement. C'est tout au plus si un verset obscur de l'Evangile de saint Jean paraît faire allusion au serpent de la *Genèse*¹. Les occasions ne manquaient cependant pas à Jésus, pas plus qu'aux Prophètes et aux Psalmistes, de déplorer chez les Juifs la persistance de l'esprit du mal, de l'orgueil et de l'indocilité d'Adam. Si les Evangélistes n'ont rien attribué de tel à Jésus, c'est peut-être que le récit de la chute, détourné de son sens littéral dans les écoles juives, n'offrait pas matière

1. Jean, VIII, 44. Le sens est très douteux.

à des allusions qui eussent été comprises de tous, comme, par exemple, l'histoire non moins surprenante de Jonas, que Jésus a formellement alléguée et qu'il a autorisée de son témoignage.

Chose singulière et que je ne prétends pas expliquer ! Alors que l'édifice du christianisme, debout depuis bientôt vingt siècles, est fondé sur l'idée de la chute d'Adam et de la rédemption de l'humanité pécheresse par le Christ, il n'y a pas, dans l'enseignement du Sauveur, une seule mention de la chute d'Adam !

Pour trouver un texte qui mette la chute du premier homme en corrélation avec l'œuvre de Jésus, il faut aller jusqu'à l'Épître aux Romains, qui est attribuée à saint Paul, ou jusqu'à la première Épître aux Corinthiens². Quoi qu'on pense de l'attribution de ces morceaux à l'Apôtre des gentils, il est certain que ce sont des documents fort anciens, antérieurs à la rédaction de nos Évangiles et qui supposent une connaissance de l'Écriture telle que la fréquentation des écoles juives pouvait seule la donner. Or,

1. Voir, dans le *Dictionnaire philosophique*, les réflexions de Voltaire, art. *Originel (péché)*.

2. Cf. Renan, *Origines*, t. III, p. 465.

lorsque saint Paul parle de la chute d'Adam et de ses conséquences, il s'exprime comme les docteurs juifs du 1^{er} siècle avant notre ère ; il a fait sienne l'exégèse des rabbins. « Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort » (*Rom.*, v, 12). « Comme tous meurent en Adam, c'est en Christ que tous revivront » (*I Cor.*, xv, 22). Je ne m'arrêterai pas à la question de savoir ce que Paul a entendu par ces mots « mourir en Adam », si la postérité d'Adam a été infectée, suivant lui, à sa source même, ou si les hommes ont péché après Adam par la tendance qu'ils eurent à l'imiter. Il faudrait citer du grec et faire de la théologie ; je ne prétends faire ici que de l'histoire.

La doctrine du péché originel, liée à celle de la rédemption, parut d'autant plus recevable aux païens que les couches inférieures de la société antique étaient, comme nous l'avons vu, déjà pénétrées de l'idée de la chute, liée à celle du salut éternel que procure l'initiation. Pour quiconque étudie impartialement la doctrine du péché originel, comme celle de la communion, également répandue dans les classes populaires du monde hellénique, il devient évident que le christianisme trouva des esprits

d'autant plus prêts à l'accepter qu'il leur enseignait ce qu'ils croyaient déjà savoir.

Pendant les premiers siècles de l'Eglise, les lettrés chrétiens, c'est-à-dire les Pères, s'abstinrent d'insister sur le mode de transmission du péché originel et de dégager de cette doctrine toutes ses conséquences, tant au point de vue de la liberté humaine qu'à celui de la justice et de la bonté de Dieu¹. Mais, à partir du IV^e siècle, ces questions déchainèrent la guerre dans l'Eglise. Je ne puis vous raconter ici la lutte de saint Augustin contre Pélage, ni entrer dans le détail des hérésies dont l'une, peut-être antérieure au christianisme, n'a cessé de reparaitre jusqu'à nos jours : à savoir que le fruit défendu par Dieu à Adam était l'intimité conjugale et que l'homme a péché par la concupiscence de la chair. La conséquence logique de cette doctrine, c'est qu'il faut renoncer à toute œuvre de chair, s'abstenir du mariage et même de manger la chair des animaux. La preuve que cette hérésie est fort ancienne, c'est qu'elle est déjà condamnée par l'auteur de la première Épître à Timothée (I, 3) : « Dans les derniers

1. Voir les textes dans Labauche, *Leçons de théologie dogmatique*, t. I, p. 45, 57 et suiv. ; 69 et suiv.

temps plusieurs abandonneront la foi, en prêtant l'oreille à des esprits séducteurs... qui proscrivent le mariage et commandent l'abstinence à l'égard d'aliments que Dieu a créés.» Il ne peut s'agir ici que d'une doctrine hellénique et j'ai déjà eu l'occasion de vous dire que je soupçonnais quelque chose d'analogue chez certaines sectes se rattachant à l'orphisme. Ces conclusions ne ressortent nullement du texte de la *Genèse* où, à la vérité, Adam est représenté comme végétarien, mais où la première intimité d'Adam et d'Eve n'est mentionnée qu'après leur expulsion du jardin. Reste le passage où Adam et Eve, après le péché, s'aperçoivent qu'ils sont nus et cueillent des feuilles de figuier pour se couvrir. Saint Augustin, qui mit un génie supérieur au service de la théologie catholique à ses débuts, y a vu la preuve que la première désobéissance avait eu pour conséquence la disposition au péché et, tout d'abord, la concupiscence de la chair. L'homme n'a pas péché par l'effet de cette concupiscence, mais cette concupiscence a été l'effet de son péché. «O Dieu, s'écrie Bossuet, qui par un juste jugement avez livré la nature humaine coupable à ce principe d'incontinence, vous y

avez préparé un remède dans l'amour conjugal; mais ce remède fait voir encore la grandeur du mal, puisqu'il se mêle tant d'excès dans l'usage de ce remède sacré¹. » L'enseignement de l'église romaine sur le péché originel dérive de saint Augustin; il a été fixé par les canons très précis du concile de Trente, qui eurent pour objet de mettre fin à des controverses sans cesse renaissantes, encore exaspérées par les docteurs de la Réforme. Le concile enseigne qu'Adam, par son péché, a perdu la justice et la sainteté dans lesquelles Dieu l'avait établi, qu'il est devenu sujet à la mort, esclave du démon, qu'il a transmis à tous ses descendants, non seulement la mort et les souffrances physiques, mais le péché, et que le péché ne peut être effacé que par les mérites de Jésus-Christ. Quant à la nature de la transgression d'Adam, le concile a cru inutile de la marquer plus clairement, puisqu'elle est relatée avec détail dans le texte biblique : Adam a désobéi à Dieu, cela suffit. Mais, par son silence même, le concile a condamné toutes les hypothèses qui cherchent dans le fruit défendu autre chose qu'un fruit;

1. Bossuet, *Traité de la concupiscence*, chap. IV (éd. Gaume, t. II, p. 664).

l'exégèse catholique et l'étude purement scientifique du texte sont absolument d'accord là-dessus.

Une explication très intéressante et très neuve du passage biblique sur les feuilles de figuier a récemment été proposée par un savant écossais, M. Paton. Au mois de Thargélion (Mai), deux victimes expiatoires étaient conduites hors d'Athènes, portant des colliers de figues sèches. Plus anciennement, ces deux victimes étaient un homme et une femme, que l'on conduisait hors de la ville, tout nus, sauf une ceinture de figues. Une fois sorties d'Athènes, les victimes étaient frappées sept fois, avec des branches de figuier, sur le milieu du corps; c'était une opération magique dont le but était de promouvoir, par sympathie, la fécondité des figuiers. Avec le temps, cette cérémonie magique devint un rite expiatoire; au lieu d'être conduites dans les champs, les victimes furent chassées et les coups qu'elles recevaient passèrent pour un châtement. Mais, à l'origine, le rite paraît avoir été purement agricole, une des innombrables applications du principe de la magie sympathique. Ce principe ne se rencontre pas moins chez les Sémites que chez

les Grecs. L'histoire d'Adam et d'Eve, chassés du paradis après avoir revêtu des tabliers de figuier, serait, suivant M. Paton, la trace d'une cérémonie *figuière*, analogue à celle que les textes nous révèlent à Athènes et qu'auraient pratiquée, sans mieux la comprendre que les Athéniens, les anciens Hébreux. Si M. Paton a raison, il y a là un mythe *étiologique* de plus à démêler dans la narration très composite qui constitue le troisième chapitre de la *Genèse*.

Nous avons vu que la doctrine du péché originel est seulement en germe dans l'Ancien Testament, sous la forme d'un conte populaire, et que les plus anciens livres de la Bible l'ignorent absolument. L'interprétation du conte évolua dans les écoles et, vers le II^e siècle avant notre ère, se rapprocha beaucoup des idées orphiques. Au cours du premier siècle de l'ère chrétienne, la théorie du péché originel se constitua dans l'Eglise naissante, et, quand ses docteurs prirent connaissance des livres orphiques, ils furent surpris d'y rencontrer des idées analogues aux leurs. Toutefois, comme les points de départ différaient, cette analogie ne fut jamais une identité. Dans l'orphisme comme dans le christianisme, c'est l'initiation

mystique qui sauve l'individu, qui efface la tache héréditaire; mais, dans l'orphisme, la tache originelle était le meurtre d'un dieu; dans le christianisme, c'est la mort d'un dieu qui est l'instrument de la rédemption et la faute originelle n'est que la violation d'un *tabou*.

Les doctrines religieuses, qu'il s'agisse de l'orphisme ou de religions plus récentes, offrent à la science cet immense intérêt d'être comme la cristallisation d'idées mortes, qui subsistent à l'état de dogmes, de rites ou de croyances pieuses, alors que les consciences s'en sont depuis longtemps dégagées. Dans le Décalogue, il est dit que Dieu punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la quatrième génération¹, — ce qui, par parenthèse, implique que l'auteur du texte ne connaissait pas la faute d'Adam, dont l'humanité entière serait infectée à tout jamais. On peut alléguer de nombreux textes bibliques prouvant que l'idée de la responsabilité collective du clan, de la tribu, de la famille, était acceptée comme une chose toute naturelle; malgré les protestations isolées de quelques penseurs, malgré les efforts de la législation athénienne pour limiter la responsa-

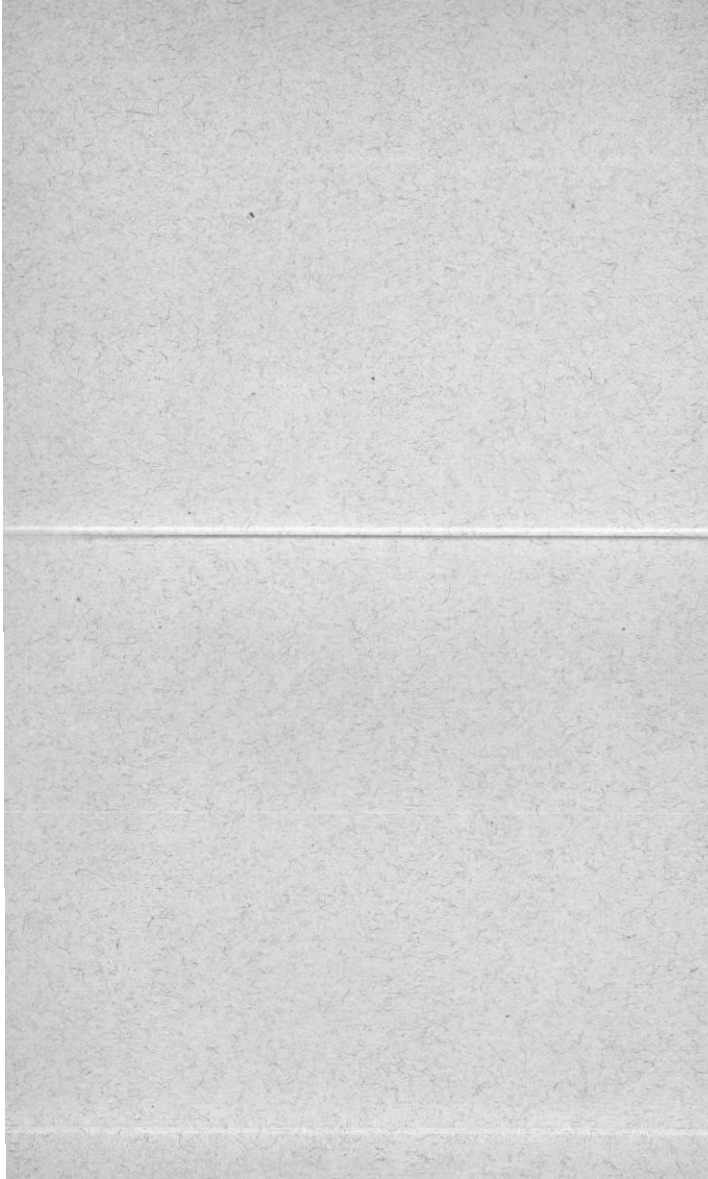
1. *Exode*, xx, 5.

bilité pénale au coupable, la théorie de la responsabilité collective, transmise par la filiation à des êtres qui n'avaient même pas été conçus au moment du crime, s'est perpétuée, à l'état de tradition et de tendance, jusqu'à notre temps. C'est le XVIII^e siècle seulement qui a aboli la confiscation des biens, par la raison que la peine devait être personnelle comme la faute. Or, la doctrine du péché originel a cela de particulièrement curieux qu'elle conserve intacte, jusqu'au sein de nos sociétés policées, la notion matérialiste d'une faute contagieuse, assimilée à quelque vermine grouillante, qui se communique sans le concours de la volonté, par la fatalité de la descendance physique. Saint Augustin n'hésitait pas à dire que les enfants morts sans baptême, contaminés dès le sein maternel par la faute d'Adam, étaient nécessairement damnés; il consentait seulement à ce que leur condition aux Enfers fût un peu plus douce, *damnatio tolerabilior*¹. C'était la conséquence logique du dogme et saint Augustin fut un bon logicien. Mais il ne pouvait savoir, ni même Pascal, Bossuet ou Voltaire, ce que nous a si bien appris le XIX^e siècle en créant la doc-

1. S. Augustin, *Epist.*, CLXXXVI, 7.

trine de l'évolution : c'est que l'idée de péché, l'idée de pénalité, l'idée de responsabilité évoluent comme toutes choses vivantes et que les difficultés dont les dogmes religieux effraient parfois nos consciences tiennent précisément à ce que la lettre reste immuable, parce qu'elle est morte, tandis que l'esprit change et se transforme, parce qu'il est vivant. C'est pourquoi, si haut que nous puissions remonter, l'exégèse a fait effort pour accommoder les textes, pour y ajouter, par interprétation, ce qu'ils ne disent pas, pour en éliminer ce qu'ils disent ; c'est pourquoi l'on a commencé de notre temps, à parler de l'évolution des dogmes. Je ne vous en parlerai pas, d'abord parce que j'ai déjà beaucoup parlé, et puis, un peu, pour ne point être soupçonné de modernisme.

Salomon REINACH.



ANNALES DU MUSÉE GUIMET

Bibliothèque de vulgarisation.

SÉRIE DE VOLUMES IN-18 A 3 FR. 50

CONFÉRENCES AU MUSÉE GUIMET

Tome XII. — CONFÉRENCES DE 1898-1899, par L. DE MILLOUÉ; préface par M. Émile GUIMET. — L'idée de Dieu et la nature des dieux chez les peuples de l'Extrême-Orient. — La notion de l'existence de l'âme et de sa nature chez les Indous, les Grecs, les Perses, les Chinois et les Japonais. — L'origine du monde d'après les livres sacrés de l'Inde et de la Perse. — La vie religieuse de l'Indou. — Les symboles religieux orientaux et leurs rapports avec ceux du Paganisme européen. — Les lois morales dans l'Inde. — Le Mysticisme indou.

Tome XIV. — CONFÉRENCES DE 1899-1900 ET 1900-1901, par L. DE MILLOUÉ. — La condition de la femme dans l'Inde ancienne. — I. La femme au point de vue religieux et légal. — II. La femme dans la littérature et au théâtre. — La tradition historique et la mythologie dans les poèmes épiques de l'Inde. Le Rāmāyana. Le Mahābhārata. — Culte et cérémonies en l'honneur des Morts dans l'Extrême-Orient. — Les Dieux du feu. — L'astrologie et les différentes formes de la divination dans l'Inde, en Chine et au Tibet. — Triades et trinités.

Tome XV. — CONFÉRENCES DE 1903. — Les clans japonais sous les Tokougawa, par M. Maurice COURANT. — Les apôtres chez les anthropophages, par M. Salomon REINACH. — Les peintures préhistoriques de la caverne d'Altamira (Espagne), par M. Émile CARTAILHAC. — La sorcellerie et les sorciers chez les Romains, par M. R. CAGNAT.

Tome XVI. — CONFÉRENCES DE 1903-1904. — Rome sous les rois et les dernières fouilles, par M. G. LAFAYE. — Les origines babyloniennes de la poésie sacrée des Hébreux, par M. Philippe BERGER. — La transmigration des âmes dans les croyances hindoues, par M. Sylvain LÉVI. — Parsis et Parsisme, par M^{lle} D. MENANT.

Tome XVII. — CONFÉRENCES, par M. Émile GUIMET. In-18, illustré. La statue vocale de Memnon. — Les récentes découvertes archéologiques en Egypte (10 grav.). — Les musées de la Grèce (11 grav.). — Des antiquités de la Syrie et de la Palestine (12 grav.). — Le théâtre chinois au XIII^e siècle.

Tome XVIII. — CONFÉRENCES. — Le Prophétisme hébreu, par M. Jean RÉVILLE. — La Vie de garnison et la Religion des soldats dans l'Empire romain, par M. R. CAGNAT. — L'Initiation mithriaque, par M. G. LAFAYE. — La Fête de Pâques dans le judaïsme et le christianisme, par M. Théodore REINACH. — Réforme religieuse et sociale dans l'Inde, par M^{lle} D. MENANT.

Tome XIX. — CONFÉRENCES. — Les Jātakas, étapes du Bouddha sur la voie des transmigrations, par Sylvain LÉVI. — Les Vestales et leur couvent sur le Forum romain, par R. CAGNAT. — Actéon, par Salomon REINACH. — L'Égypte au temps du totémisme, par Victor LORET. — La collection Louis de Clercq, documents sur l'histoire des religions dans l'Orient antique, par E. POTTIER.

Tome XX. — CONFÉRENCES. — La religion ancienne de l'Annam, par M. H. PARMENTIER. — Les interprétations de la religion égyptienne, par M. PIERRET. — Sôma et Haoma, par M. V. HENRY. — Anquetil Duperron à Surate, par M^{lle} MENANT. — Le Code d'Hammourabi, par M. Ph. BERGER. — La Tunisie ancienne et moderne, par M. Ph. BERGER.

Tome XXII. — BOUDDHISME, par M. L. DE MILLOUÉ.

Tome XXV. — RELIGIONS DE LA GAULE, par M. RENEL.